

NATIONS UNIES

UN LIBRARY



ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE

A/C.1/35/L.54
24 novembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
PREMIERE COMMISSION
Point 36 de l'ordre du jour

PROCLAMATION DE LA DECENNIE COMMENCANT EN 1980 COMME
DEUXIEME DECENNIE DU DESARMEMENT

Incidences administratives et financières du projet de résolution
publié sous la cote A/C.1/35/L.34

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153
du règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. Aux termes du dispositif du projet de résolution figurant dans le document A/C.1/35/L.34, l'Assemblée générale, ayant examiné les éléments de la Déclaration élaborés par la Commission du désarmement, adopterait le document intitulé : "Déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement" figurant dans l'annexe à la résolution.
2. Conformément au paragraphe 20 de l'Annexe les organes d'information de l'Organisation des Nations Unies devraient "selon qu'il sera approprié, entreprendre de nouveaux programmes d'information sur le danger de la course aux armements ainsi que sur les efforts et les négociations en vue du désarmement et leurs résultats, en particulier sous la forme d'activités menées chaque année à l'occasion de la Semaine du désarmement"... L'Organisation des Nations Unies, et notamment le Centre des Nations Unies pour le désarmement, devrait développer et coordonner son programme pour ce qui est des publications, de la documentation audio-visuelle, de la coopération avec les organisations non gouvernementales et des relations avec les moyens d'information. Entre autres activités, l'Organisation des Nations Unies devrait également, au cours de la Décennie, parrainer, dans les différentes régions du monde, des séminaires au cours desquels des questions touchant au désarmement mondial en général et à celui de la région intéressée en particulier, feront l'objet d'un examen approfondi."

3. En application de ce qui précède, le Secrétaire général a l'intention d'entreprendre en 1981 et 1982 les activités d'information ci-après :

a) Parrainer un séminaire destiné à des organisations non gouvernementales dans chacune des trois régions suivantes : Amérique latine (Mexico, 1981), Afrique (Nairobi, 1981) et Asie (Bangkok, 1982);

b) Publier huit séries de feuilles d'information sur le désarmement en 1981;

c) Organiser en 1981 un concours international pour la conception d'une affiche consacrée au désarmement.

Ces activités serviront à lancer les deux premières années du programme d'information correspondant à la deuxième Décennie du désarmement. Elles auront pour objectif de polariser l'attention mondiale sur la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, qui constituera la première activité marquante de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement au cours de cette deuxième décennie.

4. L'organisation et la tenue des séminaires régionaux entraîneront des dépenses au titre i) des services de conférence, pour ce qui est de l'interprétation (anglais et français ou anglais et espagnol) et de la traduction de la documentation établie avant et après les réunions (soit un total de 345 pages à traduire de l'anglais en français ou en espagnol), ii) des frais de voyage et de l'indemnité de subsistance de 25 représentants d'organisations non gouvernementales de chaque région, de deux fonctionnaires du Secrétariat (un Sous-Secrétaire général et un administrateur), enfin iii) d'un consultant dont les services, à l'équivalent de la classe P-5, seront requis pour une durée totale de trois mois. En admettant que chaque séminaire dure quatre jours, les dépenses correspondantes s'établiraient comme suit :

	<u>1981</u> (Dollars)	<u>1982</u> (Dollars)
a) Services de conférence :		
Documentation établie avant la session (120 000 mots) (langues : A, E ou F)	48 600	26 200
Services des réunions (langues d'interprétation : A, E ou F)	20 400	10 800
Documentation établie après la session (18 000 mots) (langues : A, E ou F)	7 400	3 900
Dépenses au titre du Bureau des services généraux	<u>3 200</u>	<u>-</u>
Total	<u>79 600</u>	<u>40 900</u>
b) Frais de voyage et indemnité de subsistance de 25 représentants d'ONG de chaque région :	56 900	23 700
Frais de voyage et indemnité de subsistance de fonctionnaires du Secrétariat	19 800	17 600
Services de consultants	<u>11 700</u>	<u>7 000</u>
Total	<u>88 400</u>	<u>48 300</u>

5. La publication de huit séries de feuilles d'information sur le désarmement dans six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies entraînera des dépenses, d'un montant total de 103 600 dollars, au titre de la traduction, de la dactylographie, de l'imprimerie, de la reproduction et de la distribution.

6. L'organisation d'un concours international d'affiches entraînera des dépenses d'un montant de 33 500 dollars se décomposant comme suit :

a) Prix en espèce	2 500
b) Médailles de la paix en argent	6 500
c) Impression en quatre couleurs et six langues	18 000
d) Distribution	5 000
e) Tampons en caoutchouc	<u>1 500</u>
Total	<u>33 500</u>

7. On prévoit que deux postes temporaires de la classe P-5 et G-4/3 respectivement seront nécessaires, en 1981, pour aider à préparer les activités d'information décrites au paragraphe 3 ci-dessus et y participer. Le poste d'administrateur sera également nécessaire pour l'élaboration de diverses publications d'information sur le désarmement destinées au grand public au cours de la période préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée au désarmement en 1981. Les dépenses connexes au titre des traitements et des dépenses communes de personnel s'élèveront à 73 900 dollars.

8. En conséquence, si l'Assemblée générale adopte le projet de résolution, le montant total des dépenses à prévoir se chiffrera à 468 200 dollars se décomposant comme suit :

	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>Total</u>
Services de conférence	79 600	40 900	120 500
Autres dépenses	<u>299 400</u>	<u>48 300</u>	<u>347 700</u>
Total	<u>379 000</u>	<u>89 200</u>	<u>468 200</u>
